

Dialogue REVEL

La fontaine arrive...



... les rumeurs s'en vont.

N ° 5 8 - f é v r i e r 2 0 0 2

Date limite de dépôt des articles pour le
prochain numéro :

Lundi 22 avril 2002.

Sortie prévue le 10 mai

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauro

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon, Denis Pette.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles
par e-mail

reveldial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

Sommaire

Édito	2
Le mot du maire	3
Tour d'horizon	4
L'Actualité des Commissions...	5
Dossier Spécial fontaine...	10
Vie Associative...	18
Ecole	20
Infos Jeunes...	20
La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...	22
Tribune libre	25
Comptes rendus des conseils municipaux	
Infos Services	27
Petites Annonces	33
Agenda	34

Édito

Une rumeur ?

Un bruit, une nouvelle qui se répand dans le public.

Dans le village devrais-je dire.

A Revel comme ailleurs, on adore la rumeur. On se délecte à s'imaginer les choses les plus farfelues :

- ✓ qu'un immeuble HLM va être construit à côté du cimetière,
- ✓ que l'on va accueillir un camp de gitans,
- ✓ que la mairie va construire cent logements.

Quand on reçoit une rumeur, le fait paraît souvent un peu gros mais pourquoi le vérifier,

et puis il y a sûrement du vrai dedans (n'y a-t-il pas de fumée sans feu ?),

et puis dans le feu de la discussion, ça fait tellement plaisir d'en rajouter une petite couche.

Et la rumeur grandit, grandit, et la réflexion sur le logement social devient projet, et le logement devient immeuble.

La rumeur peut faire rire, elle peut blesser aussi. Rarement elle laisse indifférent.

La rumeur fait rire le villageois que je suis quand je la reçois un verre à la main au zinc du café. La rumeur blesse le conseiller, rédacteur du Revel Dialogue car si la rumeur est née, si elle circule, si elle grandit c'est qu'il a mal ou pas assez communiqué.

Une explication sur le schéma directeur de la région grenobloise, des comptes rendus sur le travail des commissions, ces articles tueront peut-être quelques rumeurs mais d'autres viendront probablement.

A chacun donc de savoir s'il préfère colporter ou vérifier la rumeur, participer ou systématiquement s'opposer.

Dominique Maillet

Le mot du maire

« Le mois de janvier cède au traditionnel rituel des vœux. C'est donc l'occasion pour moi de vous souhaiter à tous une très bonne année 2002 et la réussite de vos projets.

Je voudrais cette année exprimer une attention toute particulière à tous ceux qui s'investissent dans la vie du village. En effet, on ne soulignera jamais assez l'importance de l'engagement personnel au service du collectif, qu'il soit à titre individuel, à travers les associations ou au sein du conseil municipal. Cet engagement correspond à un don de son temps, souvent pris sur la vie familiale. C'est donc aussi les familles que je remercie : pour les nombreux repas perturbés par le coup de téléphone qui tombe à pic, pour les soirées et les week-end passés à l'organisation d'activités ou de manifestations.

L'engagement dont beaucoup font preuve donne à la vie à Revel une qualité qui se traduit par l'accès à de multiples loisirs et services et dont la population n'a pas toujours conscience. Derrière tout cela, il y a bien des femmes et des hommes qui donnent et qui créent ce climat convivial, conjuguant l'art du bien vivre ensemble.

Basé sur l'engagement personnel et la motivation de chacun, l'équilibre est cependant fragile.

Cela fait une douzaine d'années qu'avec vous tous, à travers la vie associative, puis la mairie et les différentes instances régionales, j'apporte ma pierre à cet édifice, tentant d'organiser la vie de la communauté. Est-ce un ressenti personnel dû à la durée de mon engagement, est-ce une évolution réelle de la société, je ressens aujourd'hui le poids sans cesse croissant des comportements individualistes :

- ✓ *Au niveau international, ce sont les politiques égoïstes menées envers les pays les plus démunis,*
- ✓ *Au niveau national, ce sont notamment les comportements corporatistes de certaines professions, parfois les plus privilégiées*
- ✓ *Au niveau de village, ce sont les procès d'intention et les rumeurs lancées ou entretenues par certains qui ne brillent pas par leur engagement au service de la collectivité (la critique est aisée...)*

Quoi qu'il en soit, ne boudons pas notre plaisir, la gestion de notre communauté est une aventure extraordinaire, à laquelle je vous invite tous ».

Bernard Michon



Revel Dialogue N° 57

« Notre » fontaine, un bel exemple de cristallisation des conflits et des rumeurs ou les coupables étaient tous trouvés.

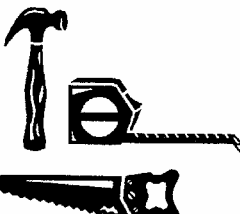
La solution de facilité était une triste vasque en béton ou mieux encore quelques places de parking.

L'histoire heureusement, ne retiendra que l'essentiel : Une grande et belle aventure.

dm

Tour d'horizon

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Assainissement	Les travaux ont été compliqués par un glissement de terrain qui a nécessité la réalisation d'enrochements supplémentaires.	La fin des travaux est prévue fin janvier. Les premiers essais en février et la mise en service début mars. Les maisons déjà connectées au réseau devront alors court-circuiter leur fosse septique et la remplir de sable.
Contrat éducatif Local (CEL)	Le CEL est aujourd'hui en place. Un animateur intervient deux heures par jour pendant les temps libres avant et après les repas. Les enfants qui le souhaitent peuvent donc participer à des jeux collectifs ou des activités culturelles. <i>Cf article</i>	
La fontaine	Elle est arrivée sur la place encadrée de deux tracteurs de débardage. Évènement supplémentaire de sa longue histoire, le socle de la fontaine est trop haut, ce qui a nécessité des travaux de mise à niveau.	Ne reste plus qu'à fêter ce bassin. Lisez le dossier sur la fontaine et préparez-vous à venir faire la fête.
Le local technique	Les problèmes de réalisation de la dalle sont en passe d'être résolus. L'inauguration sera faite en même temps que la place. <i>cf. article</i>	
Le cabinet médical	Les travaux sur les anciens locaux techniques ont durés un peu plus que prévu mais la mise en service du cabinet vient d'avoir lieu. <i>cf. article</i>	Voir les horaires de permanence et de consultation du médecin dans La vie Reveloise.

MENUISERIE - AGENCEMENT


Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL
Tél - Fax : 04.76.89.85.28

L'Actualité des Commissions...

Commission Forêt, Agriculture, pêche, environnement, chemins.

■ **L'agriculture à Revel**

2 995 ha, dont 38 % de forêts,
une pression foncière sur les surfaces les plus
favorables à son fonctionnement,
une taille très faible des exploitations,
des exploitants tous pluri-actifs,
une faible capacité d'investissement...

Voici quelques unes des caractéristiques de l'agriculture à Revel. Le tableau semble sombre mais, témoin le nombre de signataires de la lettre de soutien à Richard Ballondrade, les revelois se sentent très préoccupés par l'avenir de l'agriculture à Revel. Bien au delà de l'aspect production de denrées alimentaires, chacun a pris conscience du rôle des agriculteurs notamment dans l'entretien de l'espace et dans l'ancrage local d'une vie économique et culturelle.

L'engagement de la municipalité dans le soutien à l'agriculture ne date pas d'hier et se traduit notamment à travers les actions suivantes :

- ✓ Inventaires des besoins fonciers des agriculteurs et des travaux nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de travail. Lancement d'un programme de travaux cofinancé par la région, sur des chemins d'accès à des parcelles (débroussaillage, reboisement, écoulement des eaux).
- ✓ Achat de la colonie des Roussets à la mairie de Domène et revente à prix coûtant (coût d'achat + frais de notaire) pour l'installation d'une chèvrerie. Soutient du projet auprès de la préfecture, de l'ONF et de la chambre d'agriculture.

- ✓ Accompagnement de Ricard Ballondrade pour lui permettre de conserver son exploitation sur la commune. Soutient auprès de l'ADABEL, de la chambre d'agriculture, interface auprès des propriétaires terriens. Richard doit actuellement produire une étude économique confirmant l'équilibre de son exploitation, ce qui est un préalable à l'obtention d'aides à l'installation.

La commission

■ **La forêt**

■ **Restructuration ONF, inquiétude des élus**

La restructuration en cours de l'ONF provoque l'inquiétude des élus des communes forestières. Le nouveau contrat d'objectifs

2001-2006 signé entre l'État et la direction de l'ONF impose en effet au bout de ce contrat un gain de productivité de l'ordre de 30% qui risque de se traduire par un désengagement de l'État et un diminution du nombre de postes. Si dans les termes de ce contrat l'ONF doit assumer un rôle de premier plan dans la satisfaction des besoins environnementaux et de loisirs, on peut se demander comment un agent ONF pourra

atteindre ce gain de productivité quand la recette des ventes de bois diminue de plus en plus ! Les communes forestières craignent de ne plus bénéficier des mêmes services avec un encadrement réduit au niveau local, et que les interventions de l'ONF soient de plus en plus chères.

■ **Vente de bois (boycott des acheteurs)**

Entre acheteurs et vendeurs de bois une crise a éclaté en mars, elle a connu son point d'orgue début octobre avec un boycott des ventes par les acheteurs. (42 ventes d'automne reportées sur les 85 programmées en France) Un compromis a cependant permis



d'épaisseur de 2 à 5 mm permettant une grande résistance aux chocs, abrasion et forte usure.

Compte tenu des lenteurs administratives pour le règlement de ce genre d'affaire et de la nécessité d'une température minimum pour la mise en œuvre du produit, tout devrait se terminer pour le printemps.

■ La place

La fontaine est arrivée. Il ne resterait plus que la finition de l'entourage en pavés à réaliser par l'entreprise SPORTS et PAYSAGE et l'éclairage intérieur à finir par l'entreprise EGBL... Si ce n'était un petit problème supplémentaire dû à une différence de hauteur entre la future partie enterrée de la fontaine et le niveau fini de la dalle en béton armé réalisée au-dessous, en fondation. La différence est de l'ordre de 15 à 20 cm et nécessite une intervention – dont il a le secret – de Jean Marie GADEBOIS, auteur de la sculpture.

Cette intervention, technique et périlleuse (couper 20 cm du cône inférieur de la fontaine) est une démonstration de plus de l'ingéniosité de notre artiste.

Tout devrait être fini pour fin février.

■ Le Refuge De La Pra

Un projet de réhabilitation du refuge inauguré en juillet 1889 appartenant à la commune de Revel mais géré par le Club Alpin Français est à l'étude. Des travaux visant à améliorer l'accueil et le logement des randonneurs et autres alpinistes sont envisagés par le C.A.F. pour un coût total de plus de 6 000 000 francs soit un million d'euros (création d'un deuxième bâtiment à la place de l'actuel refuge d'hiver avec une grande salle à manger et des chambres et réfection de l'ancien bâtiment en refuge d'hiver, salle hors sac chambres et local gardien. Nombre de lits prévus : 81, ce qui ne représente pas une augmentation mais permet de passer l'ensemble du refuge aux normes et avec des conditions d'accueil plus confortables. En terme de surface, l'ancien bâtiment comprenait 450 m², le nouveau sera de 230 m² l'ensemble représentant environ 436 m² de surface utile.

Tous ces travaux, bien entendu pris en charge par le C.A.F. nécessite une petite modification du règlement du P.O.S. Le projet réalisé par l'architecte du C.A.F. n'est pas totalement terminé, notamment du point de vue de

l'aspect architecturale et de sa compatibilité au P.O.S.

Une solution doit être également trouvée pour l'assainissement et l'évacuation des résidus et déchets dans cette zone particulièrement sensible. Tous les partenaires s'y emploient, une réunion est prévue sur ce sujet entre la D.D.A.S.S., la D.D.E., la mairie et le C.A.F. Les études se poursuivent. Le C.A.F. voulant débiter les travaux cette année et ayant peu de temps pour les faire entre périodes d'ouverture au public et les intempéries, devrait déposer un permis de construire prochainement

Sylvaine LADAKIS
responsable commission travaux.

■ Containers verre et papier

En plus du site des Geymond assez peu pratique pour ceux qui habitent le bas du village, un deuxième site de containers verre et papier va être créé à l'intersection des routes de la tour et de Pré Chabert. Il sera donc en retrait par rapport à la départementale pour éviter les dépôts sauvages d'ordures. En cas de besoins, un troisième site pourra être ouvert dans le bourg.

Commission vie de village

■ (Pour que) Vive les associations !

La commission « vie de village » souhaite une bonne année à tous et en particulier aux bénévoles associatifs qui permettent d'offrir des activités à nos enfants, et à animer les fêtes du village.

Certaines associations nous interpellent sur le renouvellement de leurs bénévoles. En effet, une baisse sensible de ceux ci est inquiétante sur la pérennisation de certaines d'entre elles. Donner un peu de son temps dans l'intérêt du village et de nos enfants est nécessaire.

■ Aide au transport des jeunes

Notre village est très étendu. La difficulté des jeunes habitant dans les hameaux éloignés est de se déplacer soit pour se rendre dans les établissements scolaires de la vallée soit pour leurs loisirs. Entre Domène et Revel, beaucoup de jeunes font souvent du « stop » (hors horaire de bus scolaire), de nombreux revelois d'ailleurs répondent à leurs sollicitations. Cependant le déplacement

centre village et hameaux restent, très souvent, difficile. A leurs demandes (lors d'une réunion de concertations entre élus et jeunes) un local « vélo, mob » sera mis à leur disposition très prochainement. Au mois de décembre dernier un certain nombre d'entre eux sont venu pour nettoyer le local. Bientôt une réunion aura lieu entre quelques élus de la commission et quelques jeunes sur le fonctionnement et l'élaboration d'un règlement intérieur. Quelques petits aménagements sont programmés pour que début mars, ce local soit opérationnel.

Denis PETTE

Des nouvelles du C.E.L.

Depuis mi-décembre Hervé ANDRONOFF, animateur breveté d'état Multi sports et accompagnateur de moyenne montagne, participe à l'animation du temps libre des enfants déjeunant à la cantine. Cette animation du midi se fait par une rotation de petits groupes afin que les enfants qui le désirent, puissent tous en bénéficier.

Michelle et Christiane continuent toujours leurs activités avec les autres enfants.

L'animation du temps libre de midi était un des objectifs prioritaires du contrat CEL mis en place cette année. Il a été organisé de façon à respecter au mieux les différents rythmes de vie des enfants.

Hélène FANET

Commission eau et assainissement

Réunion publique hameau à la Bourgeat

Le vendredi 08 / février aura lieu une réunion publique avec les habitants de la Bourgeat. Cette première réunion de Hameau sera centrée sur les questions d'assainissement, enfouissement des lignes (EDF, téléphone) et réfection du réseau d'eau potable.

Venez Nombreux

Écoulement des eaux au Jacquet

Il y a plusieurs mois M. Calissi des Jacquets a alerté la mairie sur un problème d'écoulement d'eau sur son terrain. Une étude réalisée par la RTM a fait apparaître que M. Calissi reçoit

par l'amont des eaux pluviales issues du lotissement de Charrière Neuve, de la voirie et du trop-plein d'une station de régulation d'eau potable. Ces eaux ressortent pour une part en amont de la propriété de M. Calissi et viennent y stagner. Si l'étude n'a pas mis en évidence de signe de déstabilisation importante, on comprendra parfaitement les inquiétudes de M. Calissi d'autant plus que le secteur est situé en « aléa faible de glissement de terrain ».

Gardant en mémoire le glissement de terrain du mont il y a quelques années, la mairie reste très vigilante sur ce sujet. Différentes solutions comme la récupération de ces eaux ont été évoquées pour résoudre ce problème et doivent donner lieu à une analyse détaillée.

Sur ce, EDF a contacté la mairie pour lui faire part d'un projet d'enfouissement de la ligne moyenne tension allant de Pont Rajat à Combe Rosée. En réalisant une déviation du tracé d'enfouissement, ces travaux permettraient de se combiner avec la mise en place d'un collecteur d'égout, d'un collecteur d'eau pluviale et le remplacement de la conduite d'eau potable.

La mairie a donc fait les demandes de subvention pour financer une partie des travaux. Les dossiers sont en cours d'instruction, ce qui empêche pour l'instant de commencer tous travaux.

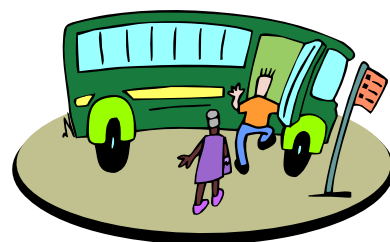
CCAS

CCAS 3^{ème} âge bonne année 2002

La nouvelle équipe municipale a souhaité de bonnes fêtes de fin d'année aux aînés revelois en leur apportant leur colis de Noël. Pour tous, ce fût un moment important d'échange et de discussion souvent autour d'un verre. Pour fêter la nouvelle année 2002, tous les anciens, sur l'initiative du CCAS, se sont retrouvés le mercredi 16 janvier autour d'une galette sans oublier la traditionnelle belote.

Aide au transport pour les étudiants revelois

Si vous avez entre 18 et 20 ans, vous pouvez être concerné. Une aide est attribuée pour les QF< 8.000 en



fonction du lieu d'études.

Nous vous invitons à venir remplir un dossier aux heures d'ouverture de la mairie muni des pièces suivantes : justificatif du quotient familial, justificatif du titre de transport (carte mensuelle TAG, carte d'abonnement SNCF...), photocopie de la carte d'étudiant, un R.I.B.

Solange BILLARD
Vice-présidente du CCAS

Le S.I.C.I.O.M.G

Le S.I.C.I.O.M.G. est le Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Incinération des Ordures Ménagères du Grésivaudan. Ce syndicat regroupe 24 communes dont la grande majorité se trouve dans la vallée. Le travail du S.I.C.I.O.M.G. est d'assurer la collecte des ordures ménagères et des objets encombrants. L'ensemble des déchets est dirigé vers l'usine Athanor à la Tronche pour incinération ou tri. Il assure également le fonctionnement de la déchetterie de Crolles où nous pouvons emmener nos différents types de déchets (*végétaux, pneu, bois, métaux, gravats, etc....*). La collecte du papier et du verre est sous-traitée par le syndicat à une entreprise privée.

Chaque commune est représentée par deux élus. Nous, les petits villages du balcon, sommes donc sous-représentés, et les résultats des votes parfois difficiles : Comme je le laissais entendre lors de mon dernier article, une partie de la collecte des ordures ménagères en porte à porte n'est possible que par l'usage d'un petit camion. Aujourd'hui celui-ci arrive en fin de vie ! Le syndicat a donc eu à se prononcer dernièrement pour l'achat d'un nouveau camion. A la suite d'un débat houleux l'assemblée des représentants a voté ; le verdict est tombé : le petit camion ne sera pas reconduit. Celui-ci va donc terminer « tranquillement » sa carrière et sera remplacé à terme par un camion d'un tonnage supérieur qui ne sera pas a priori en mesure de d'effectuer la collectes sur certaines petites routes de la commune. La solidarité entre communes de la vallée et du Balcon a ses limites économiques, nous pouvons le regretter mais c'est ainsi.

Il nous faut donc aujourd'hui prendre des décisions, elles ne seront pas faciles :

- Rester au sein du S.I.C.I.O.M.G., accepter une baisse du service et aménager des lieux de collecte accessibles au camion.
- Chercher un autre prestataire privé pouvant assurer notre collecte et le traitement dans les conditions actuelles de porte à porte (avec certainement un surcoût pour la collectivité).



- S'associer avec les différentes communes du Balcon afin de trouver ensemble une solution à nos spécificités de communes de montagne *petites routes, hameaux, enneigement*

Doit également être pris en compte le problème de la déchetterie et de la collecte verre-papier et encombrants.

Nous pouvons aujourd'hui nous poser la question de rester ou pas au sein du S.I.C.I.O.M.G. , ce vote de l'abandon du camion, hormis les problèmes concrets que cela va nous poser, nous interroge sur la représentativité de nos communes dans le système actuel, nos problèmes et intérêts sont en effet tout à fait différents d'une commune avec des industries et de plus de 8000 habitants dans la vallée. De plus, force est de constater que le service ces derniers mois a été plus que moyen et que cela a posé des nuisances réelles dans quelques hameaux. Les alternatives ne sont pas faciles, elles auront un coût, nous travaillons sur ces différentes solutions.

Dans tous les cas, jusqu'à ce jour le petit camion fonctionne encore (pourvu que la mécanique soit bonne) et rien ne change dans le principe de notre collecte : pensons donc à sortir et regrouper si possible nos poubelles, laissons la place pour le véhicule. Et restons courtois avec le personnel de la collecte, même si parfois, c'est vrai, il est fort

désagréable d'être avec un surplus de déchets.

Nous regrettons sincèrement les problèmes rencontrés dans certains hameaux ces dernières semaines, nous agissons au mieux

de nos possibilités pour que le service soit rendu de façon plus satisfaisante.

Philippe VINCENT

Schéma directeur de la région grenobloise

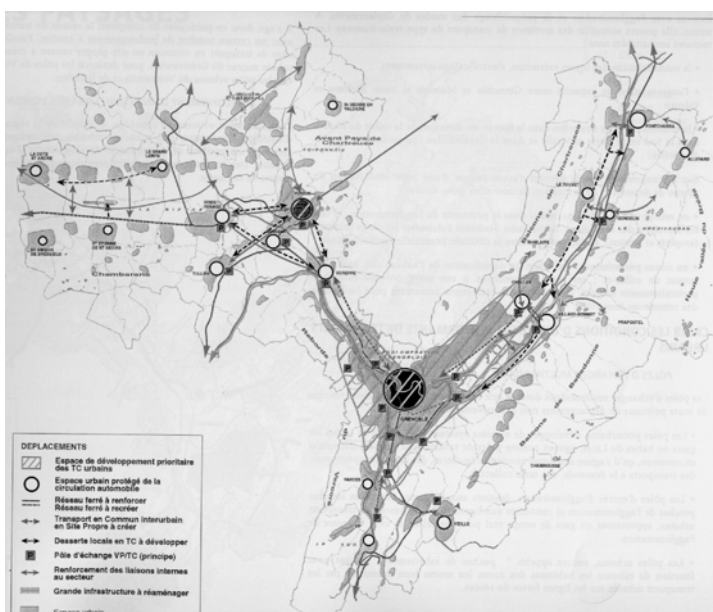
Le schéma directeur est un document d'urbanisme qui a pour objet de définir les orientations fondamentales d'un territoire, sur une longue période de temps (20 ans). Il sert de cadre à la politique d'aménagement et de protection. Il oblige les collectivités publiques à engager une réflexion sur le devenir d'une agglomération et de sa région avoisinante et à évaluer les grandes tendances de l'évolution des espaces concernés.

Le schéma directeur est un document d'encadrement qui n'a donc pas un caractère programmatif. Même s'il peut prévoir la création d'un équipement et sa localisation (nouvelle gare SNCF de Domène avec parking relais), il n'en impose pas la réalisation. En revanche lorsqu'une collectivité décidera de le réaliser, il devra être compatible avec le schéma directeur.

les dimensionner il faut évaluer l'évolution de la population et des structures économiques de la région. Il était donc très important que Revel comme les autres communes du balcon de Belledonne pèsent de tout leur poids pour influencer les conclusions de ce schéma directeur.

Les principales options d'aménagement retenus dans les 20 prochaines années et nous concernant directement sont les suivantes :

- ✓ Développement de l'habitat limité à 2500 logement sur les massifs montagneux du Gresivaudan, soit 1200 sur le Balcon de Belledonne, soit 100 logement sur Revel ¹.
- ✓ Étude d'un raccordement de la route de Revel au carrefour « Ent. Payant » à partir du carrefour Revel Saint Jean le Vieux (détournement de Domène).
- ✓ Amélioration de la desserte SNCF avec la création d'une gare et d'un parc relais à la hauteur du carrefour Payant.
- ✓ Classement en zone agricole à fort potentiel des terres mécanisables situées en limite des zones urbaines. Cette mesure associée aux contraintes liées aux protections contre les risques naturels rendra plus difficile encore la croissance du nombre de logements.



En résumé, les équipements en matière de transport notamment doivent être prévus très longtemps à l'avance. Pour les programmer et

¹ Contrairement aux idées reçues, cela ne signifie pas que la mairie va lancer un programme de construction de 100 logements. Cela signifie que compte tenu de la pression démographique prévisible, on peut s'attendre d'ici 20 ans et si le POS le permet, à la construction de 100 logements. Cette évolution correspond à une baisse du rythme actuel des constructions.



Dossier Spécial fontaine...

Elle a fait couler tant de salive, elle a fait couler tant d'encre. Maintenant qu'elle est en place à défaut d'être finie, le Revel Dialogue se devait de lui consacrer le dossier spécial qui suit :



☞ **La fontaine en fables**

Deux petites Fables de la Fontaine issues des plus connues

➤ **La fontaine en caillou**

TUF ou CARGNEULE, il faut choisir et le débat reste ouvert

➤ **La fontaine en questions**

Toutes les questions que vous avez posées, voulues poser et bien d'autres encore

➤ **L'anneau magique**

➤ **Ils l'ont dit, ils l'ont fait**

La fontaine a déjà rempli des pages de notre histoire, ce dossier en relate quelques-unes.

Prochaine page de cette histoire, son inauguration. Pour cette grande fête, nous attendrons qu'elle ait vraiment trouvé sa place et que les bouteilles puissent y rafraîchir.

Revel s'est approprié sa fontaine, approprions-nous sa fête. Regardez les panneaux et préparez votre participation : il y aura de la musique, des fables, des discours, du délire, à manger, à boire et de la bonne humeur.





La fontaine en fables

■ Le Sculpteur et le Maire

Maître sculpteur à Pont Rajat perché,
 Trouva dans le bois un rocher.
 Maire Bernard et le village entier
 Manquaient pour leur place d'une fontaine.
 Hé bonjour monsieur le sculpteur,
 Que la pierre est jolie et que la place est vide.
 Si la pierre comme le bois, tu sais apprivoiser
 Au centre de Revel trônera ta fontaine.
 Le sculpteur ne se sent plus de joie,
 Il relève le défi et s'attelle à la tâche.
 Mais le marteau d'une main et la disqueuse de



l'autre,
 Toute l'année durant, la tâche est bien ardue.
 Bernard Maire n'en a cure et dit :
 Cher Jean Marie, tout bon artiste vit au dépend
 De son commanditaire,
 Cette leçon vaut bien une fontaine sans doute.
 Jean Marie descendit sa fontaine,
 il entra dans l'histoire et y gagna son nom,
 Jean Marie de la Fontaine.

Dominique Maillet

■ Le sculpteur et la pierre

***La raison du sculpteur est toujours la meilleure,
 Nous l'allons montrer tout à l'heure.***
*Une pierre profondément dormait
 Au fond du bois de Pont Rajat.
 Un sculpteur survient soudain, cherchant une fontaine
 Et qu'une ancienne carrière en ces lieux attirait
 Oh ce joli caillou, qu'en Fontaine je vois
 Dis le sculpteur plein d'entrain :
 A la disqueuse tu vas passer.
 Jean Marie dit le caillou, que l'artiste
 Modère son entrain,
 Et plutôt qu'il considère
 Que trop profond je suis enfoui,
 Dans cette terre,
 Trop éloignée de toute route
 Et que, par conséquent, en aucune façon
 Je ne suis bonne à tailler.
 Tu le sera, reprit l'artiste décidé
 Et saches que des défis, j'en ai relevé d'autres.
 Ma roche est pleine de trous, elle ne tiendra pas l'eau
 Repris le caillou, je ne suis que du tuf
 Que m'importe tes trous, je te les boucherai
 Je suis trop lourde
 J'inventerai une charrette
 Et je saurai te soulever
 Sans l'aide d'une grue.
 Je l'ai promis, il faut que je le fasse »
 Là-dessus, au fond de Pont Rajat
 L'artiste la taille et la polit
 Puis la descend sur la place.*

La fontaine en caillou - TUF ou CARGNEULE, il faut choisir

Non, le débat ne porta pas que sur la date de sa venue, son prix ou sur son mode de transport. Il porta aussi sur la composition de la fontaine, sur la nature du rocher.

Ce qui est certain c'est que la fontaine est pleine de trous, en partie bouchés au ciment naturel. Entre les trous cependant, c'est une autre affaire. Les spécialistes ont défilé sur le site de production, tous plus convaincus les uns que les autres, mais pas tous d'accord.

Pour les uns, la fontaine est en TUF, pour les autres en CARGNEULE.



Ce que nous disent les Cargneulistes

Cargneule du mot suisse cornieule ou corgneule, parfois cargnieule ou carnirole. Roche sédimentaire carbonatée, d'aspect carié et vacuolaire, souvent bréchique, de teinte jaune, brune, rouille, formant des masses peu ou pas stratifiées donnant des reliefs ruiniformes.

Les cargneules sont surtout calcaires, un peu dolomitiques, parfois légèrement gypseuses. Elles sont dues à la transformation de dolomies calcaireuses, de calcaires dolomitiques, de brèches (sédimentaires ou tectoniques) calcaréo-dolomitiques, avec dissolution préférentielle de la dolomite par des eaux chargées en sulfate. Ces roches sont fréquentes dans le Trias des Alpes, presque toujours à proximité de couches gypseuses. De plus, elles jalonnent fréquemment des surfaces de chevauchement.

Au niveau de Belledonne, le Trias (supérieur - 235 à 208 M.a.), se présente en général sous la forme de cragneules ou de dolomies cavernueuses recristallisées. En certains points (St Mury - Freydières), les cargneules

contiennent des chlorites magnésiennes et des micas chromifères d'un vert intense. Les cargneules se rencontrent donc à la limite entre le rameau interne de Belledonne (ensemble de roches cristallines) et le rameau externe (ensembles de roches sédimentaires).

Ce que rétorquent les Tufistes

TUF, du grec tophos sorte de pierre friable, est un terme utilisé dans deux sens différents - 1 tuf calcaire : Syn. de Travertin - 2 tuf volcanique qui est une roche formée par accumulation de projections volcaniques en fragments millimétriques. C'est bien le travertin de l'italien travertino, de tivertino, pierre de Tivoli, qui nous intéresse. C'est une roche sédimentaire calcaire continentale, à aspect concrétionné, plus ou moins vacuolaire, grise à jaunâtre, grossièrement litée. Les travertins se déposent aux émergences de certaines sources, et dans des cours d'eau peu profonds à petites cascades (précipitation de carbonates activée par les turbulences, et la perte en CO₂). Les travertins actuels sont riches en aragonite, mais ce minéral recristallise ensuite en calcite.

L'aspect cavernueux est dû en partie à la disparition, par fermentation, des débris végétaux encroûtés de carbonates d'origine biochimique (activité d'algues bleues). Certains travertins montrent encore de très belles empreintes de plantes (feuilles surtout). Des variétés, à vacuoles souvent remplies de calcite spathique, sont utilisées comme pierre ornementale.

Vous avez compris, vous vous êtes fait une idée ?

Moi pas. Dans les deux cas il y a des trous, mais je ne suis pas plus avancé. Une petite vérification sur la carte géologique au 1/50000 du coin s'impose donc.

OUI il est géologiquement possible de trouver des Cargneules à Pont Rajat et deux affleurements y sont cartographiés vers 810 m et 1100 m d'altitude.

On pourrait croire que les Carnieulistes ont marqué un point décisif, peut être mais la majorité semble plutôt pencher vers les Tufistes.

Fabrice Guyoton, Dominique Maillet

La fontaine en questions

Pourquoi on a mis une fontaine sur la place ?

Une place sans fontaine c'est comme un village sans bar

Avant il n'y avait pas ni l'un ni l'autre ?

Encore avant, il y avait une fontaine et trois bars à Revel

Comment était-elle l'ancienne fontaine ?

*Ronde, en Tuf. Elle est
en photo au bar.*

Quand a-t-elle disparu ?

Il y a bien 30 ans.

Pourquoi on l'a enlevé ?

*Elle était toute cassée et
fuyait*

Elle est où maintenant cette
fontaine ?

*Elle a fini sa vie à
comblar les trous dans
les chemins.*

Qui est ce qui l'a fait la
nouvelle ?

Un artiste sculpteur de Revel

Comment s'appelle-t-il ?

Aujourd'hui on pourrait l'appeler Jean Marie de la Fontaine

Pourquoi c'est à Jean Marie qu'on a demandé ?

La sculpture de Jean Marie, c'est l'aventure



Il fait quoi d'autres ?

*Des milliers de choses et entre
autres, de la sculpture sur bois et
des chalets*

C'est où qu'il habite ?

A Pont Rajat

Elle est en quoi la fontaine ?

On la dit en Tuf

C'est quoi le Tuf ?

Une roche calcaire



Une roche sédimentaire ?
Pas directement, une eau très riche en gaz carbonique a dissout du calcaire en profondeur qui a précipité à sa sortie de terre.

Pourquoi elle est pleine de trous ?
A sa sortie de terre, l'eau coule

sur de la mousse qui capture le gaz carbonique, le calcaire précipite et recouvre totalement la mousse qui formera les trous...

Ca serait plutôt de la cargneule ?

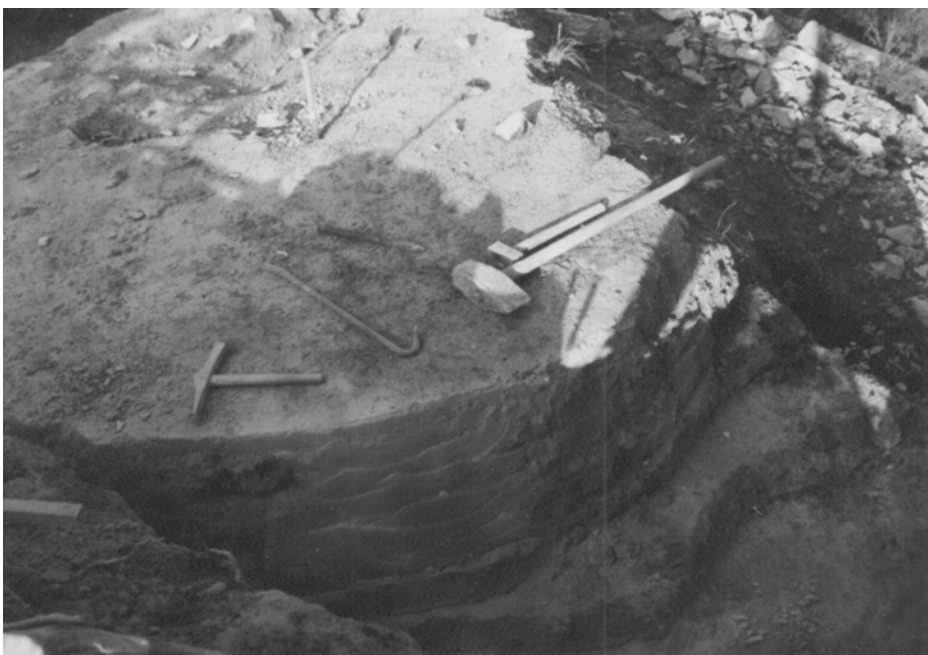
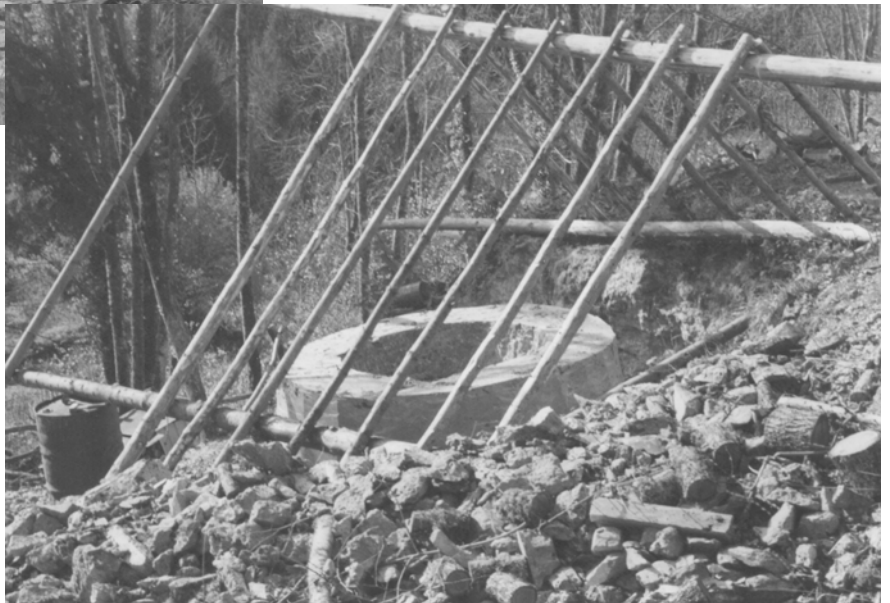
Certains le disent

Est-ce qu'il y a des coquillages dans la Pierre ?

Parfois des empreintes d'escargot ou de fleurs mais pas de coquillage marin

Comment il a fait Jean Marie pour la monter chez lui cette Pierre

Il ne l'a pas montée à pont Rajat, elle vient de là-bas, sur le site d'une ancienne carrière désaffectée.



Il l'a trouvé comment ?
Il l'a deviné, seul un petit bout effleurait de terre

Comment il savait que le rocher sous la terre était assez gros ?

Il savait pas, il a sondé et espéré

Et si il s'était trompé ?
Il n'y aurait pas de fontaine



Pourquoi il a fait du feu à côté du rocher ?
Pour voir par où va sortir la fumée et deviner les failles du rocher

Pourquoi il n'a pas d'abord creusé autour du rocher pour vérifier sa taille
Le trou aurait été trop grand

Combien elle pèse ?
Environ 9 tonnes

Pourquoi il ne l'a pas taillé horizontalement ?
Car le rocher ne s'y prêtait pas

Avec quoi il a sculpté la pierre ?
Au marteau piqueur, à la disqueuse, à la masse, au coin, burin, marteau.

Comment il a fait pour que ce soit tout lisse ?
Il a bouché les trous avec du ciment naturel

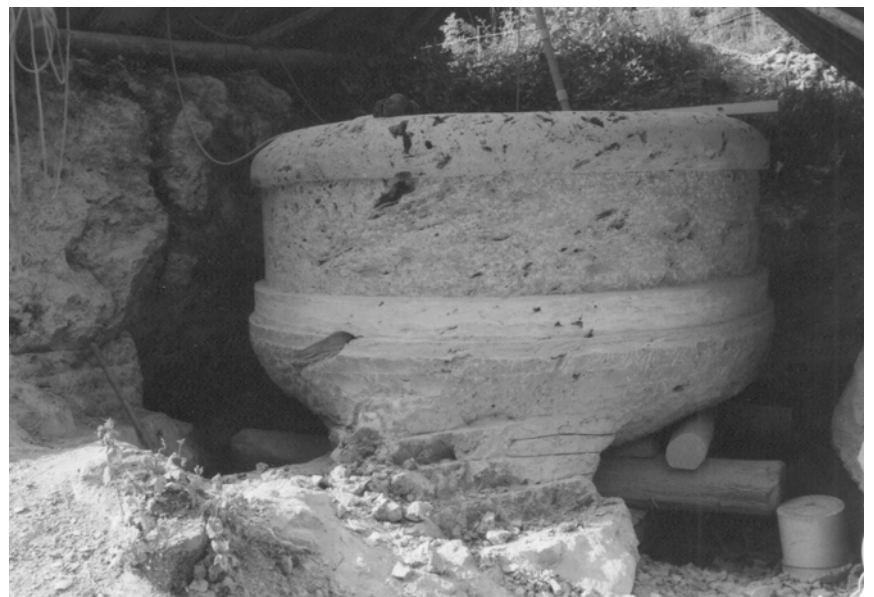
Combien de temps il a mis pour la faire ?
Le temps qu'il fallait

Comment il a fait pour la sortir de son trou ?
Avec des câbles, des treuilles et les leviers

Comment il l'a descendue sur la route ?
Toujours avec les câbles accrochés aux arbres

Comment il l'a amené sur la route jusqu'à Revel ?
Sur une remorque

Il l'a trouvé où la remorque ?
Il l'a pas trouvée, il l'a conçue et construite sur mesure



Avec quoi il l'a faite la remorque ?

Avec des essieux de camion et de la ferraille récupérée

Comment il a soulevé la fontaine pour la poser sur la remorque ?

Il a construit la remorque sous la fontaine

Avec quoi il a tiré la remorque jusqu'au village ?

Une équipe d'anciens Revelois a tiré la remorque avec des tracteurs de débardage



Comment il l'a descendu de la remorque ?

Il ne l'a pas descendu, il a démonté la remorque au fur et à mesure

Comment il l'a posé par terre ?

En la reposant sur des cales et en utilisant des cric de camion

Pourquoi a-t-il recreusé ensuite ?

La dalle était trop haute, il a

fallu la creuser pour descendre le tout

On aurait pas pu la faire en plusieurs morceaux assemblés sur place ?

On aurait aussi pu la faire en béton moulé

Combien on l'a payé ?

50 000 Francs plus 10 000 Francs pour son transport de la carrière à la place, plus 4 000 F pour les travaux de rabaïssment

Combien ça coûte une petite fontaine en béton dans le commerce ?

Le même prix

Combien elle aurait coûté dans le commerce cette fontaine ?

Trop pour Revel

Pourquoi on a pas acheté une toute faite ?

C'est pas beau une pierre de Revel taillée pas un revelois

Il le referait ?

Va savoir

Il regrette de l'avoir faite ?

Pas au vu du résultat

Je paye mes impôts, je ne l'ai pas mérité la fontaine ?

A qui revient le mérite ?



Pourquoi ça a mis si longtemps ?

Une page d'histoire, s'écrit lentement

Pourquoi elle n'arrivait pas ?

Car tout n'était pas encore prêt

C'était pas ridicule cette place sans fontaine depuis des mois ?

La place est bien restée de longues années sans fontaine

Ils se sont pas foutus du monde

*Mozart et ses
commanditaires se
foutaient ils du monde ?*

Pourquoi ce fut si long ?

*Plus c'est long, plus c'est
bon*

C'est un problème d'argent ?

*C'était un parcours dans
l'inconnu puis un problème
de 12 tonnes à transporter
sans blesser personne.*

Elle est potable l'eau ?

*C'est l'eau que l'on boit au
robinet.*

Pourquoi y a un replat au fond de la vasque ?

Pour que les joueurs de boules puissent y poser leurs bouteilles

Est-ce qu'il y a une pompe pour faire sortir l'eau ?

Non, il y a de la pression comme pour l'eau du robinet

Est-ce que l'eau va geler dedans ?

On y mettra pas d'antigel

Et maintenant ?

Maintenant, suite de l'histoire.

Mais au fait, c'est une fontaine ou un bassin ?

C'est comme on veut



L'anneau Magique

Mais pourquoi fait-elle autant parler d'elle cette sacrée fontaine. Pourquoi s'est-elle déjà si fort installée dans notre histoire ?

Certes, ce monolithe attire l'œil par la sobriété de ses courbes. Certes ce produit 100 % Revelois flatte notre ego. La

personnalité du créateur y est probablement pour quelque-chose, de même que la beauté du défi.

Tout cela ne vaut cependant pas une telle quantité d'encre et de salive, ni même des débats acharnés sur la nature du caillou, la date de son arrivée ou les causes de son supposé retard. Il y a donc forcément autre chose.

La solution est dans l'esprit, une savante alchimie nous lie en fait à ce bassin :

- ☉ Au centre de notre vie à tous, il y a Revel,
- ☉ Au centre de Revel, il y a le bourg,
- ☉ Au centre du bourg, un triangle fermé par la mairie, l'église et le café.
- ☉ Enfin au centre du triangle, l'hôtel de la vie, l'anneau magique, notre bassin.
- ☉ Au centre de cet anneau, un dolmen trait d'union des énergies telluriques et cosmiques.
- ☉ Du haut du dolmen, s'écoule la source de la vie.
- ☉ Au pied du dolmen, un petit réceptacle pour laisser rafraîchir son complément naturel : le pastis.

L'encre et la salive peuvent couler, le député peut y aller de son discours, rien ne pourra cacher la vérité. Le Seigneur de l'anneau a de ses mains façonné un hôtel à la gloire du pastis.

Roger,

Caviste du CBR

Ils l'ont dit, ils l'ont fait

Ils l'ont dit, ils l'ont fait. Ils, ce sont le Gouri et l'écrevisse, deux revelois de souche. On les rencontre au petit matin au café. Venez tôt si voulez les voir car à 7 heures du matin ils ont déguerpi pour leur journée de travail.

Un jour de l'an 2001, chez Raoul, l'énigme : « comment tu vas faire pour la descendre ta fontaine ? » fut enfin résolue.

Le Gouri : Combien qu'elle pèse ta fontaine ?
Jean Marie : A peu près 9 tonnes, 11 tonnes avec la carriole.

Le Gouri : Si tu veux on te la descend ta fontaine, l'écrevisse devant pour tirer, et moi derrière pour retenir.

Ainsi cria le Gouri et la solution était trouvée. Le rendez vous était donc pris, 8 H 00 le mercredi suivant à Pont Rajat.

Le jour dit, tout le monde est à pieds d'œuvre, le Gouri et l'écrevisse sur leur tracteur de débardage, Jean Marie au volant de la carriole, Virgil dans le bassin au commande du frein hydraulique et enfin le Fellagha en éclaireur.

Premier départ, premier arrêt, barre de direction cassée

et volant qui tourne à l'envers. L'entreprise apparaît dans toute sa difficulté. Finalement tout s'arrange, et quelques arrêts plus loin, on arrive au carrefour des Jacquets. L'écrevisse laisse sa place et il revient au Gouri de retenir seul la carriole. La descente technique commence, il s'agit, le volant tournant toujours à l'envers d'éviter les maisons et les admirateurs trop empressés. La place en vue, le comité d'accueil est présent, toute l'équipe souffle et Jean Marie retrouve même le sourire.

En deux essais la fontaine est à sa place, il ne reste plus qu'à boire un coup pour fêter l'événement.

Vilroquet



Vie Associative...

ROC

VTT

Après un automne bien chargé qui s'est clôturé par un magnifique week-end dans le Vercors, nous attendons le printemps avec beaucoup d'impatience pour parcourir à nouveau les chemins de Belledonne avec Christophe.

Nous conserverons les mêmes groupes qu'à l'automne et les mêmes horaires exceptés pour les adultes où les 2 groupes seront inversés à la demande générale des féminines.

Les cours reprendront donc à Freydières les :

- Mercredi 24 avril pour les enfants
 - o A 13h45 pour les petits
 - o A 15h30 pour les plus grands
- Samedi 27 avril pour les ados
 - o A 14h
- Samedi 4 mai pour les adultes
 - o A 8h45 pour les hommes
 - o A 10h30 pour les dames



A partir de maintenant aucun cours ne devrait être annulé puisque Christophe dispose d'un chapiteau dans la région Grenobloise. En cas de mauvais temps nous pourrions donc aller faire du Trial à l'abri.

Le ROC a signé une convention avec la mairie et l'ONF pour aménager un terrain dédié au VTT (Trial, terrain dual, tables de saut, etc). Il reste maintenant à réaliser les différents parcours et obstacles, ce que nous essaierons de faire courant mars avec Christophe. Lorsque celui-ci sera terminé nous pourrions nous retrouver librement (sans moniteur et sous la propre responsabilité de chacun) le

jeudi soir ou un autre jour pour parfaire notre technique et surtout bien s'amuser. Nous espérons pouvoir mettre en place une petite compétition amicale avec un autre club sur ce site courant juin.

Il reste encore des places dans tous les groupes à l'exception de celui des ados qui est complet.

N'oubliez pas de faire réviser votre matériel pendant la période de repos.

Balcon de Belledonne

Cette année encore aura lieu la célèbre course du balcon de Belledonne. Profitons en pour dire que c'est Mme Whermuller du club du Perlet qui a cette année gagné le concours de dessin et qui à l'honneur de voir son « œuvre » orner l'affiche de la course.



Chorale

■ Gabriel Fauré

Les chorales de Revel et de Domène accompagneront l'orchestre du Grésivaudan lors d'un concert qui aura lieu

le dimanche 3 février à 18 h 30 salle olivier Messiaen (1 rue du vieux temple) à Grenoble.

Un programme centré sur Gabriel Fauré, avec notamment la Pavane et le cantique de Jean Racine.

prix des places : 14€ et 10€ (-18ans, chômeurs, étudiants...)

■ Concert à Revel

La Chorale donnera un concert à Revel en Mars (date à venir) suivi d'une soirée délire Karaoké à la salle de l'Oursière

Nous vous tiendrons informés de ces soirées Venez nombreux

■ Fête de la musique

Après le succès rencontré par la fête de la musique 2001, la chorale remet ça !

La chorale organisera la prochaine "fête de la musique" 2002 qui se déroulera le samedi 15/06. Tout le monde y sera invité : artistes "en herbe" et spectateurs "de tous poils". La chorale de Revel chantera pour vous à l'église, mais d'autres artistes y viendront.

Contrairement à l'an passé où le soleil n'était pas au rendez-vous, nous pensons, entre autres, organiser des podiums en plein air, à l'espace Guimet et pourquoi pas le matin sur la place du marché.

Comme d'habitude, nous souhaitons ouvrir cette manifestation à toutes les personnes/groupes désirant se produire en public. Si vous ou des connaissances sont intéressées par ce projet, pour se produire ou participer à son organisation, n'hésitez pas à vous ... manifester.

Contactez Frédéric ANDREANI
tel : 04 76 89 80 40
e-mail:frederic.andreani@free.fr

Club le PERLET

Le 9 janvier, le club a tenu son assemblée générale à la salle Jean Riboud. Ont été évoqué nos projets pour l'année 2002, à savoir :

- Le 27 mars à 9h30, vente de produits de qualité par la société Pro Confort suivi d'un repas à midi et d'un concours de belote l'après midi avec de nombreux lots à gagner offerts par la Société Pro Confort (tous les revelois sont invités à condition de se faire inscrire).
- Le 1^{er} juin voyage à Annecy avec le CCAS,
- En septembre voyage de 3 ou 4 jours à Venise.

Le Club a offert à tous les adhérents un succulent repas en présence de Monsieur MICHON, Madame BILLARD et du Père MOUY.

Le Président, M TATIN



École

Classe de mer à Revel

Cette année, au mois de Mai, tous les CM1 vont partir 10 jours, en classe de mer, à Beg-Porz dans le Finistère (Bretagne). Nous partirons en train de nuit et le matin nous arriverons à bon (Beg) port (Porz). Dix jours de voile, pêche à pied, bateau, kayak de mer, aquarium, visite d'une ostréiculture... et bien sûr classe orientée vers le milieu marin.



Pour aider à financer ce projet, nous avons vendu des calendriers 2002. Merci à tous ceux qui nous en ont acheté.

Avant le mois de Mai, nous allons organiser une autre activité pour compléter le financement.

Nous espérons avoir beau temps et apprendre beaucoup de choses.

Les CM1

Inscription école maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2002/2003, et gérer les inscriptions des enfants pouvant être accueillis en section des petits (nés en 1999 et non encore scolarisés) ou des tout-petits (nés en 2000 entre janvier et avril, dans la limite des places disponibles), les parents sont priés de se faire recenser auprès de la mairie et de l'école maternelle. Merci.

**La directrice, Élisabeth Bourrel.
École maternelle
38420 Revel.
04/76/89/80/24.**

Infos Jeunes...

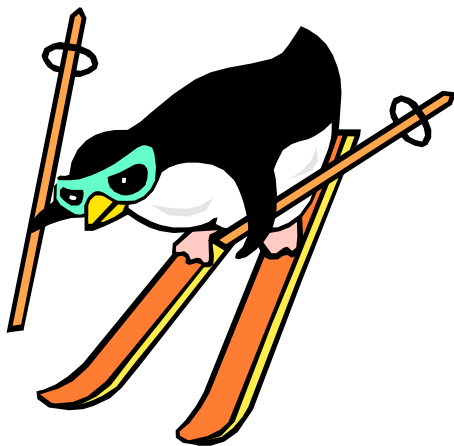
Ski du mercredi

Le ski du mercredi pour les enfants a démarré depuis peu (9 janvier) 38 enfants sont inscrits cette année. Baisse sensible des participants, dû certainement au cours du mercredi matin au collège à la place du samedi matin, plus une dizaine d'encadrants bénévoles revelois.

Cette activité sous la coordination de Line BARRANGER (animatrice) est organisée en partenariat avec le ROC et la mairie. Une soirée, autour d'un repas très sympa a eu lieu en décembre afin de donner les consignes de sécurité aux bénévoles ainsi que la formation des groupes d'enfants.

Ski - Surf du samedi

Organisé par la mairie, le SURF du samedi concerne 27 jeunes du village à partir de 14 ans. Deux bénévoles et l'animatrice assurent ces sorties. (Sécurité, transport) Les jeunes sont autonomes sur les pistes et skient ou surfent sous la responsabilité de leurs parents. 10 sorties à Chambrous se sont prévues pour la saison si les conditions de météo et d'enneigement sont favorables.



^ **Sorties** : depuis octobre, différentes sorties ont été organisées et ont bien fonctionné : Open International de VTT à St Nizier du Moucherotte, rencontre de foot Grenoble-Istres, sortie Équitation, 3 sorties ciné, Karting, Bowling, Supercross au Palais des Sports, Patinoire, Théâtre à l'Espace Aragon ... vos propositions pour les prochains mois sont les bienvenues.

^ **Animations** : la soirée Halloween à la Maison Guimet s'est très bien passée, une autre soirée sera donc très certainement proposée dans les mois prochains. Le tournoi de ping-pong et la projection du film 'Le retour de la Momie' à la Grange Freydane se sont également bien déroulés, mais les jeunes n'étaient pas très nombreux.

Et Bientôt ...

Vacances de février

Plusieurs projets sont en cours : mini-camps ski/surf, sorties ski/surf à la journée, stage de danse hip-hop.

Vacances de Pâques

Un centre de loisirs pour les 6-11 ans sera mis en place, ainsi que différents stages.

Renseignements auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr

Rétro-Viseur sur les activités d'octobre à décembre

^ **Théâtre** : 13 jeunes sont inscrits cette année à l'activité théâtre du mercredi après-midi. Ils préparent une pièce qu'ils nous présenteront certainement vers le mois de juin. N.B. : l'activité est arrêtée durant la période de ski et reprendra le 24 avril 2002.

^ **Foyer - Point Jeunes** : le Point Jeunes a fonctionné depuis octobre avec un nombre de jeunes variable, de 4 et à une dizaine. Le lieu est fermé pendant la saison de ski. RDV en avril !

^ **Stages de la Toussaint** : les stages 'Découverte de la Forêt' et 'Boomerang' ont dû être annulés suite à un nombre d'inscrits trop faible avant la date limite d'inscription, dommage ! Ces stages sont reportés aux vacances de Pâques, il faudra bien penser à s'inscrire à temps. Le stage 'Tir à l'arc' a quant à lui bien fonctionné avec 16 jeunes.

Animaux en perles de rocaïlle

J'ai fait un site perso sur les animaux en perles de rocaïlle qui est sur Internet depuis fin novembre dernier. J'y explique comment fabriquer quelques animaux (kangourou, tortue, ourson, chauve-souris, girafe...) avec des schémas à imprimer, et des photos. Si ça vous intéresse, allez à l'adresse

www.animaux-en-perles.fr.st

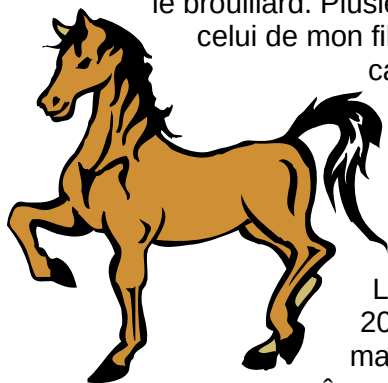
Line Barranger

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Responsabiliser les irresponsables

Dimanche 2 décembre 2001, 8 H 30 du matin, carrefour des 3 Gastons.

Gribouille (Le cheval de la fille de Christian SELVA) et un âne au milieu de la route, dans le brouillard. Plusieurs véhicules, dont celui de mon fils évitent l'accident



car, loin de s'écarter, ces animaux très familiers viennent à la rencontre des véhicules.

Lundi 3 décembre 2001, 5 H 00 du matin, même endroit, même acteur.

Gribouille toujours au milieu de la route dans nuit noir. Pour éviter le cheval dans le virage, je mets 2 roues dans le pré d'en face.

Heureusement je ne roule pas vite, pas de dégât, je serai donc à l'heure pour le TGV de 5 H 34.

Même jour, 5 H 50 du matin, je remonte doucement en pensant à Gribouille. Il est toujours là au milieu de la route, dans la nuit mais pas seul. Au sol, entre les sabots du cheval et sa mobylette, une silhouette essaie de se relever. Je m'arrête et aide un Alain Planet pestant et maugréant qui a chuté en voulant éviter Gribouille. Apparemment pas de blessure, bien équipé pour le froid et donc bien protégé, lui non plus ne roulant heureusement jamais vite. Quelques dégâts matériels, frein avant cassé, sacoche arrachée, les affaires éparpillées dans la nuit.

Sur ces faits, arrive Christian Selva, il est à la recherche de ses bêtes depuis 3 H 00 du matin. C'est la troisième fois qu'un individu aussi mal intentionné qu'irresponsable coupe les fils électriques du parc de ses chevaux et lui arrache des piquets.

Querelle de voisinage, de chasse ou autre, le geste est inconscient et aurait pu avoir de

graves conséquences pour le motard, les automobilistes et les animaux. Espérons que l'auteur de cet acte trouvera d'autres moyens plus conventionnels pour solutionner ses problèmes relationnels sans impliquer son entourage.

Gérard Denise

les transports en question

Tout laisse à croire que peu d'usagers de la route Revel à Domène n'ont lu et enregistré l'appel d'une résidente : Halina Stanley du Sauzet. Son cri d'alarme n'est pas pris au sérieux. Il y a toujours des retardataires chroniques, mal réveillés qui foncent sur la route avec la crainte d'arriver en retard. A ceux là suggérons : de mieux se préparer la veille pour le départ matinal du lendemain. Les résultats sont immédiats : moins d'énervement, maîtrise de soi au volant. Il y a les amateurs de jeux de dépassement « pleins phares ». En cette saison de brouillard ou non c'est l'éblouissement, le mal à l'aise assuré pour le dépassé. Pour exercer ses talents de conducteur pressé, il y a l'autoroute et non les petites routes de montagne dangereuses. Ce n'est pas une leçon de morale mais une invitation à plus de civilité et de respect du code de la route. Les 4 petits Km qui séparent Revel de Domène : « il vaut mieux prévenir que GUÉRIR »

Une lectrice de Revel Dialogue.

Adieux

Triste privilège que celui de rédiger une chronique d'adieu à nos anciens. C'était courir le risque de faire face à la mélancolie, aux larmes ou plus gênant encore aux flatteries forcées. Pour ces trois là, car depuis septembre, ce sont bien trois anciens qui nous ont quittés ; pour ces trois là donc, rien ne tout cela et j'ose dire que c'est avec grand plaisir que j'ai écrit ces quelques lignes. Du plaisir car

malgré mes 10 ans à Revel j'ai découvert trois personnages que je ne connaissais que de vue. Du plaisir car la pudeur de mes interlocuteurs effacée, les souvenirs joyeux sont vite remontés et chacun y est allé de son anecdote.

Fallait-il que certains partent pour rencontrer les autres ?

■ Paul Revel-Mouroz

Paul REVEL-MOUROZ, qui mieux que Paul pouvait bien mériter son nom. Soixante treize ans passés à Revel, dont près de 40 au service de la commune.

Il y a bientôt huit ans maintenant qu'il avait posé ses outils. Un repos bien mérité car tous les anciens le savent, Paul n'était pas avare de sa peine. Charrier du caillou ou de la neige, sauter au fond du trou pour réparer une canalisation percée, curer les talus ; il savait tout faire, le faisait sans bruit mais avec bon cœur. Quand la station de ski était encore ouverte, c'est encore Paul qui épandait le Mâchefer à la pelle entre les Roussets et Freydière. Arrivé à destination, il avait bien mérité son canon.

S'il fallait donner un coup de main aux copains pour les foin, quelle que soit l'heure, il répondait présent et menait même la batteuse commune dans laquelle il engrenait le blé. Les dames de Revel n'étaient pas en reste, et beaucoup se souviennent des fameux paniers de Paul en côte de noisetier.

Pendant les soirées d'automne, il y avait souvent des amateurs pour monder les noix chez Paul car pendant un temps il fut le seul Revelois à avoir la télévision.

Le Paul était né en 1928, d'une famille de cultivateurs, trois frères et une sœur, il était resté célibataire et n'avait jamais quitté Revel et sa maison familiale du Soubon. Paul est décédé le 1^{er} septembre dernier. Sa famille, ses copains, ses anciens collègues et tous les revelois lui rendent un dernier hommage.

■ Silvio Dal-Bosco

Une bonne tête burinée par les années de labeur, le béret vissé sur le derrière du crane, la canne à la main, on le voyait encore souvent sur la route entre la place et sa maison de la Bourgeat. Les parents de Silvio Dal-Bosco avaient émigré d'Italie entre les deux guerres. Avec leurs six enfants, ils

avaient mené ce qu'on appelle une vie de labeur. Très jeune, Silvio était entré comme garçon de ferme chez Ciprien Giroud à la Sarazine. A la mort de son patron, Silvio avait continué l'exploitation de la ferme mais il était ce qu'on appelle un double actif. Ses quelques vaches ne pouvant nourrir la famille, il était entré aux ponts et chaussées, au service de la voirie. Armé de sa pelle et de sa brouette, il arpentait à pieds la route du Balcon dont il connaissait chaque pouce.

Si en redescendant du bois on passait par chez lui, il ne fallait pas espérer le trouver dans un fauteuil. S'il n'entretenait pas nos routes, il s'occupait de sa ferme et de ses bêtes.

A sa retraite, Silvio avait rejoint la Bourgeat. Toujours là pour un service, il aimait boire un canon avec les copains et faire sa partie de belote au bar de Revel. Il gardait la main en cultivant son jardin et presque tous les jours, sa promenade le conduisait jusqu'au cimetière.

Silvio est décédé le 16 octobre à l'âge de 78 ans dernier, il manque à sa famille et ses copains, il manque à Revel.

■ Gaston Angelier

C'est risqué d'être un bout en train, l'œil pétillant, le verbe alerte, c'est en effet risquer, une fois parti, que chacun ne se rappelle que le côté jovial et en oublie tout le reste.

Pour Gaston, il n'y a pas ce risque car tout était marquant et chacun pourra garder son souvenir à lui. L'un se rappellera sa vieille 4L dont il se servit presque jusqu'à la fin pour aller livrer ses patates à Grenoble. D'autres auront le souvenir de Gaston à 80 ans passés, fauchant son champ des 3 Gastons. Beaucoup salueront le président de la Cuma, conseiller municipal pendant quatre mandats. D'autre enfin, conserveront le souvenir du soldat, du père, du copain.

Sans l'avoir vraiment connu, je garderai de Gaston l'exemple d'un homme qui a très fort aimé la vie et qui a su la quitter. Savoir qu'on ne remettra plus son froc pour aller se promener au jardin, savoir qu'il est temps de partir et savoir partager ses derniers instants.

Dominique Maillet

Il a choisi de s'en aller

Et l'automne est venu, avec ses belles journées, cette lumière si pure, si claire, les sommets de Belledonne blanchissant. L'hiver s'approchait, sûr, il viendrait mais nous avions encore un peu de temps sous le soleil d'octobre.

Gaston a choisi ces jours pour s'en aller. Tout d'abord une fatigue avec l'espoir vif et tenace qu'elle ne serait que passagère. Puis le corps qui lui refuse certains gestes coutumiers. Gaston vivait alors avec une envie féroce mais tranquille que demain reviendrait comme hier. Nous l'avons accompagné sur cette route, nous avons porté avec lui ce désir. Puis peu à peu, il a compris, secrètement, pudiquement, il a compris qu'il ne retournerait plus dans ses prés, qu'il ne nourrirait plus ces canards, qu'il ne conduirait plus sa fameuse 4L. Ses jambes jadis si vaillantes ne portaient plus son corps mais ses yeux pétillaient malgré tout. Sans mot dire, sans maudire, il s'est couché. Nous l'avons accompagné. Mais c'est plutôt lui qui nous a montré le chemin à suivre pour lâcher.

Accueillir la vie qu'il aimait tant, et la suivre jusqu'à son terme, sans résistance, sans révolte, sans en souffrir. A cet instant, malgré son corps malade, il était la force même de ces gens de la terre. Sachant faire face avec dignité et simplicité.

Je voudrais dire merci et bravo à sa fille d'avoir appris si vite à être présente. Ne pas avoir fui devant cet accompagnement et avoir su spontanément mettre ses pas dans les pas de son père. Se retenir de faire pour n'être plus que présence vivante au près de Gaston. Rien que quelques mots qui sonnaient toujours juste et le reste du temps à partager le silence avec Gaston.

Nous l'avons accompagné jusqu'à ce soir du 24 novembre. Chez lui, dans sa chambre. Simplement, paisiblement, avec cette évidence, cette certitude que l'hiver pouvait désormais venir. Tout avait été fait. Plus rien à faire. Seulement être. Gaston nous a encore offert de boire ensemble le café et la gnôle dans sa cuisine. Sa famille, le médecin et moi même avons partagé cet intense moment d'humanité. Gaston nous montrait bien que la source à laquelle il s'abreuvait coulerait toujours et encore longtemps pour peu que nous en prenions soin.

Thierry Mazille

La patate amoureuse

Une grippe par ici, une crise de foie ou gastro par là, l'après fête est toujours marquée par son lot de maladies et chacun y verra l'excès de fois gras, de Champagne ou de dinde aux marrons (ou les trois).

Personnellement je pronostique souvent un excès de famille. Les fêtes de fin d'années sont en effet le moment traditionnel pour les réunions familiales. Cette volonté infailible qu'à notre mère ou Belle mère de vouloir rassembler à Noël toute la famille à son corps défendant. Ce rite inamovible qui me fait revoir sans broncher cette sœur autoritaire ou ce beau frère trop mou, ce frère grande gueule ou trop timide.

Tous ces gens que je n'ai pas choisis, avec qui j'ai grandi, à qui j'ai trop à dire, avec qui j'ose trop peu. Tout ce que j'ai refoulé et qui avec l'âge devient plus lourd à porter.



A Noël les blessures se ravivent, les stigmates reviennent, ce mal au dos aussi d'ailleurs.

Éviter systématiquement ces réunions serait une fuite et ne ferait que redoubler le mal l'année d'après. De plus, ces réunions de famille sont une sorte de rite initiatique, une sorte de nettoyage annuel et salutaire. Si le mal peut être salutaire, il n'en reste pas moins perturbant. Les antalgiques, la cortisone et les antibiotiques peuvent aider mais font souvent plus de mal que le bien. J'ai découvert moins cher et plus efficace, la patate amoureuse.

La patate est une recette connue sous d'autres noms, elle consiste à ne pas laisser prise à l'agression supposée de ce parent. Toi la belle mère qui, passé le seuil de ma porte, ne peut s'empêcher de tout nettoyer, je ne suis pas obligé de prendre ton geste comme un reproche. Je peux savoir accepter cela et en profiter pour m'occuper de ma famille. Si ton

geste est effectivement reproche (ce qui est rarissime), je peux te laisser vivre avec. Toi ce frère qui sait tout sur tout, et qui a le don de me mettre en boule, je peux en profiter pour savoir si je ne suis pas parfois comme cela. En bref, face à l'autre, je peux me faire patate, je suis là je reçois l'autre de façon neutre, sans jugement et surtout sans fausse interprétation.

La première étape est franchie, je ne suis plus blessé par la remarque de ce parent proche, je suis zen. Les remarques amères se font plus rares et les blessures moins profondes mais la fête risque d'être terne. L'autre se sentira-t-il reconnu face à une patate sans réaction ? La solution est dans le titre, il faut que la patate soit amoureuse, il faut renvoyer de l'amour. « Maman, tu m'emmerdes à tout laver quand tu es chez moi, je préfère que tu joues avec les enfants mais tu es ma mère, si c'est ta manière d'exister, je ne veux pas te changer et je t'aime aussi pour ça ».

J'aime aussi la belle mère, le frangin beauf, le beauf beauf et toute la famille. Dur dur le programme. L'année prochaine, on fera double ration de Champagne pour fêter ça. Cette fois au moins je saurai pourquoi je suis malade.

Gaston Maul

Savoir vivre

Bernard NIEF (ndlr : habitant de la place du village) et ses voisins sont très touchés par la sollicitude de certaines personnes qui profitent de leur arrêt devant chez nous pour décorer notre environnement immédiat avec leurs mégots de cigarettes, emballages des goûters, boîtes de sodas, mouchoirs en papier etc. Ce type de décoration n'étant pas unanimement apprécié, nous prions vivement ces personnes de les garder pour elles mêmes.

Cabinet médical

Le Dr Olivier Schweizer, médecin généraliste, a ouvert son cabinet le 28 Janvier 2002 au Sauzet dans les anciens locaux techniques de la mairie rénovés à cet effet. Le cabinet est ouvert les Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, les Lundi, Mardi, Mercredi,

Vendredi de 16h à 19h et le Samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Le cabinet est fermé le Jeudi et le Samedi après midi.

Le médecin assure des visites à domicile en dehors des horaires d'ouvertures.

Ses Coordonnées sont:

Dr Olivier Schweizer
Le Sauzet
38420 Revel
Tel: 04 76 89 87 09



CBR

Une réunion importante du CBR a eu lieu le samedi 19 Janvier. Rappelons que le CBR est le Cercle Bouliste Revélois, dont les statuts ont été publiés dans le précédent Revel Dialogue.

Réunion importante s'il en est puisque le bureau du dit CBR avait décidé d'ouvrir ses portes à de nouveaux entrants, non sans difficulté puisque la réunion commença par une rébellion de certains de ses membres opposés à cette ouverture, prise soit disant sans concertation par le président. Celui-ci, toujours ouvert au débat, calma rapidement les esprits et tout rentra dans l'ordre.

Nous vîmes donc 7 postulants défendre leurs projets devant le bureau attentif. A travers ces projets, une nouvelle couverture fonctionnelle du CBR se dessinait : la gestion de l'arbitrage, des relations extérieures et du petit matériel, la création d'un site Web et l'adoption d'un hymne.

Après délibération des membres fondateurs, 6 postulants reçurent leur carte d'adhésion. Le 7ème, un peu dubitatif devant l'exigence demandée par le bureau, préféra prendre du temps pour présenter un projet qui lui permettra, nous n'en doutons pas, lors de la prochaine cession de candidature, de briller et de rejoindre cette noble assemblée.

Rappelons aussi que le bureau a pris une décision importante d'accueillir comme membre honoraire Enrico Chonet qui aura la mission oh combien difficile de lanceur de cochonnet, sachant que la question « faut-il lancer le cochonnet avant ou après les

boules » n'est pas tranchée et qu'il est même probable que les deux modes de fonctionnement puissent être acceptés par le CBR. Mais cette ouverture du règlement devra être approuvée par la fédération internationale des pieds tanqués avant mise en application.

Enfin, notons la présence de la presse régionale, ce qui démontre encore une fois

l'importance que prend aujourd'hui le CBR dans la vie culturelle de notre village.

**Pour le CBR,
Jaime Lemas Carpone**



On ne pourra l'appeler Revel Monologue !
Le Revel Dialogue a en effet sa tribune libre et elle fonctionne.

Merci aux auteurs d'accepter le débat et les possibles remises en causes. Espérons que le ton restera courtois.

Je voudrais répondre dans Tribune Libre à M de BORNIO

Je n'ai pas saisi le message que vous avez voulu faire passer : on nage dans le flou, on peut comprendre que vous êtes plutôt pour l'Europe mais laquelle celle des financiers ou celle des travailleurs ? Êtes vous pour une Europe de justice sociale ou une Europe d'escrocs et de voleurs comme ceux qui gouvernent la France ? L'on nage dans un véritable flou artistique ! Si des revelois ont pu vous comprendre tant mieux pour eux. Je ne suis qu'un ouvrier mais mon coefficient intellectuel est d'un bon niveau et j'avoue que votre exposé est dur à suivre, l'on se perd dans des contradictions sans fin !

Vous avez l'air de mettre tous les partis dans le même panier. Pour ma part, je suis communiste, mais en ce qui vous concerne nous ne savons pas si vous êtes de droite ou de gauche. Il faut avoir le courage de ses opinions quand on veut parler de politique. C'est un peu comme les élections municipales de Revel. On ne sait pas si les gens qui se sont présentés sur la liste unique sont de droite ou de gauche ! ? Je pense qu'il faut avoir aussi le courage d'afficher ses opinions

quand on se présente devant les électeurs ! C'est pour cela que je n'ai pas voté, pour des gens que je ne connais pas ! Je n'ai pas l'habitude de voter dans l'inconnu. D'autre part, je ne sais pas si le conseil municipal ouvre ses oreilles aux opinions de chacun, mais reconnaissez avec moi Monsieur de BORNIO que vous avez pu faire paraître votre article dans le « Revel Dialogue » c'est un peu grâce à la municipalité, sinon à quoi servirait le mot « Dialogue » ! ?

Vous semblez croire que le vote est encore utile, pour ma part je le crois de moins en moins à l'heure actuelle, car si les élections étaient vraiment faites pour changer la vie, elles seraient interdites ! De plus en plus de gens se disent « à quoi sert d'aller voter si rien ne doit changer ! » Monsieur de BORNIO, l'Europe qui se prépare n'est pas faite pour nous et pour la haute finance, vous et moi sommes bien petits face au monde capitaliste qui nous entoure. La seule chose que l'on peut espérer c'est la jeunesse, qui vient derrière nous, puisse prendre le monde entre ses mains, et qu'elle saura la transformer. Mais cela est une autre histoire.

M. Girouin

Comptes rendus des conseils municipaux

CR du Conseil municipal du 20/11/01

Présents

Solange BILLARD ; Michel CLEVENOT ; Dominique GAVILLON ; Cindy GIRONA ; Gérard HOSTACHE ; Gérard JUGE ; Laurence LEROUX ; Jean Pierre LOMBARD ; Bernard MICHON ; Denis PETTE ; Roger SECONDINO ; Philippe VINCENT

Absents : Dominique MAILLET

Procurations :

Hélène FANET à Bernard MICHON
Sylvaine LADAKIS à Roger SECONDINO

Indemnités élus

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à verser 11,8 % de l'indemnité allouée au maire à Mme FANET compte tenu de son travail au sein de l'équipe.

Avenant au marché de la station d'épuration

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un avenant au marché repoussant les délais de réalisation de la station d'épuration au 31 mars 2002.



Cotisation bibliothèque

Compte tenu du fait que la cotisation de la bibliothèque n'a pas été augmentée depuis 1997, le conseil municipal décide à l'unanimité de passer son montant à 9 €.

Renouvellement de l'autorisation d'exploitation par la SAS MEYLAN 10

Monsieur le Préfet ayant demandé au conseil municipal de donner son avis sur le dossier présenté par la SAS MEYLAN 10 pour le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la chute hydroélectrique PIA sur la rivière le Doménon, le conseil municipal émet un avis

défavorable au renouvellement de l'autorisation d'exploitation compte tenu des installations actuelles obsolètes voire dangereuses et des débits réservés apparemment non respectés. (décision adoptée avec 1 abstention – 13 voix pour).

CR du Conseil municipal du 19/12/01

Présents

Solange BILLARD – Michel CLEVENOT – Hélène FANET – Dominique GAVILLON – Cindy GIRONA – Gérard HOSTACHE – Gérard JUGE – Sylvaine LADAKIS – Laurence LEROUX – Jean Pierre LOMBARD – Bernard MICHON – Denis PETTE – Roger SECONDINO – Philippe VINCENT

Procurations : Dominique MAILLET à Denis PETTE

Absents : néant

ARTT

Protocole d'accord sur l'application de la loi pour l'aménagement et la réduction du temps de travail : le protocole signé de tous les salariés est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Renouvellement de l'ouverture de crédit par droit de tirage

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le renouvellement de l'ouverture de crédit par droit de tirage de la Caisse d'Épargne.

Modifications de la régie d'avance du service animation

Le conseil municipal porte le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur du service animation à 7000 francs et définit tous les articles comptables : 60622 (carburant) 60623 (alimentation) 60632 (petit

matériel) 6064 (fournitures administratives) 6068 (autres matières et fournitures) 6188 (autres frais divers - prestataires de service) 6261 (frais d'affranchissement) 6248 (frais de transport divers). Décision adoptée à l'unanimité.

Bail Docteur Schweizer

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail proposé au Docteur Schweizer. Compte tenu des travaux, ce bail débutera vraisemblablement le 1^{er} février 2002. Décision acceptée comme suit : 1 voix contre, 14 voix pour.

Tarifs des menus produits forestiers

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire et l'Office National des Forêts à appliquer le nouveau tarif des menus produits forestiers présenté par M. PETTE qui n'avait pas augmenté depuis 1994.

Réajustement financier de la convention contrat temps libre avec la commune de St Jean le Vieux

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le réajustement financier établi avec la commune de St Jean le Vieux dans le cadre du Contrat Temps Libre.

Affaire Pleyber

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à assurer notre défense auprès du Tribunal Administratif par la Direction Départementale de l'Équipement de Grenoble, dans le cadre de l'affaire Pleyber

concernant un refus de déclaration de travaux exempté de permis de construire.

Prime déneigement

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à verser à Mademoiselle Sylvie NIEF la même prime de déneigement que les autres employés du service technique.

Remboursement frais Grésivaucamp à la commune de Bernin

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le régisseur de la commission animation à rembourser les frais du Grésivaucamp de Juillet 2001 à la commune de Bernin, d'un montant de 2582,56 F. suivant le bilan établi.

Délibération budgétaire modificative

Afin de pouvoir percevoir le fonds de compensation de la T.V.A. dans les délais légaux, sur les travaux de la place du village effectués par convention de compte de tiers par la C.C.B.B., le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire au budget 2001 le montant de la participation versée, soit en dépenses (compte 2313) 1 068 548,50 F. et en recettes (compte 238) 1068548,50 F..

Contrat Éducatif Local

Dans le cadre du contrat éducatif local passé avec la Direction Départementale Jeunesse et Sports, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'animateur intervenant le midi. Décision adoptée comme suit : 2 voix contre, 2 abstentions, 11 voix pour.

Infos Services

Connaissiez-vous l'ADMR ?

Le but de l'ADMR est de simplifier la vie au quotidien, pour continuer à vivre chez soi. Cette association intervient auprès

- Des personnes âgées (courses, garde à domicile, ménage, bricolage, préparation des repas, aide à la toilette...)
- Des handicapés (ménages, repassage, garde à domicile...)

- Des familles cas de difficultés passagères ou durables (grossesse, naissance, maladie...).

L'ADMR n'est ni une association caritative, ni humanitaire : Ses services sont payants mais les sommes facturées par l'ADMR donnent droit à des réductions fiscales et peuvent être, pour partie, prise en charge par différents organismes sociaux.

Les renseignements sont disponibles en mairie ou auprès de Mme Ancey, présidente de l'association, au 04.76.89.81.34

L'annuaire des entreprises du Grésivaudan

Vous voulez connaître les entreprises du Grésivaudan qui fabriquent le produit dont vous avez besoin ou qui offre le service que vous recherchez, vous souhaitez prendre contact avec un nouveau fournisseur ou avoir la liste des entreprises d'une commune, rien de plus simple avec l'annuaire Internet des entreprises du Grésivaudan :

www.gresivaudan.com.

En quelques clics et grâce à son moteur de recherche (par nom, par secteur d'activités, par commune ou par mot clé), vous trouverez rapidement l'information que vous recherchez. L'annuaire comprend 2400 entreprises. Il est mis à jour chaque trimestre par les collectivités qui sont à l'initiative de cette action : la CIAGE, la Communauté de communes du Balcon de Belledonne, la Communauté de communes du Haut-Grésivaudan, les communes de Chamrousse, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Pierre-d'Allevard, le SIERPUMG et le SIZOV.

L'inscription sur une liste de diffusion permet aux internautes qui le souhaitent de recevoir régulièrement des informations sur l'actualité économique, touristique et culturelle du Grésivaudan.

Cette action a été réalisée dans le cadre du Contrat global de développement du Grésivaudan avec le soutien financier du Conseil régional Rhône-Alpes.

Le chèque emploi service

Vous employez une femme de ménage (ou une aide ménagère, ou un jardinier, ou un laveur de carreaux occasionnel) et vous n'utilisez pas le chèque emploi service ? Vous avez tort ! c'est compliqué ? Pas du tout ! Vous fixez avec la personne retenue le montant de son salaire. Par exemple 7 € 50 (50 F) de l'heure. Vous avez bien sur un compte en banque. C'est parfait ! Vous demandez à votre banque un chéquier emploi service. Il vous sera remis en quelques jours

(c'est gratuit) En même temps vous autorisez le centre national des emplois services à prélever directement sur votre compte les charges qui vous incombent (papier à signer à la banque) vous devez à votre employé(e) 10 heures, soit 75 €, vous faites un chèque à son nom sur le chéquier emploi service. En même temps, vous remplissez le second volet du chèque, dit volet social, que vous envoyez à St Etienne (les enveloppes pré imprimées vous seront remises par la banque avec le chéquier) Un mois après environ, St Etienne vous prévient que votre compte sera débité de la somme représentant votre cotisation patronale, ce qui sera fait dans les jours qui suivent. De plus en début d'année suivante, vous recevrez une attestation à joindre à votre déclaration d'impôts, et grâce à elle, 50% des salaires versés seront déduits du montant de vos impôts. C'est tout, c'est avantageux, et vous n'avez rien à calculer ! Si vous avez plus de 70 ans, vous serez exonéré des cotisations patronales.

**M. Wermuller
Club le Perlet**

Contact sénateur (sénatrice ?)

Les élus et le public peuvent aujourd'hui joindre Annie DAVID, sénatrice de l'Isère, conseillère municipale de Villard Bonnot.

Tél. 04.76.46.16.21, Fax 04.76.46.16.23,
20, rue Émile Gueymard B.P. 1503 38025
Grenoble cedex 1,

E mail : David-Annie@wanadoo.fr.

Charte de Bien Vivre en Belledonne

Une charte de Bien Vivre en Belledonne est en cours de création sur le massif. Élaborée par un groupe hétérogène d'élus, d'agriculteurs, de chasseurs, de randonneurs et de résidents, elle communique sur les gestes quotidiens qui permettent de maintenir de bonnes relations. C'est un engagement individuel de chaque membre qui se veut une démarche d'exemplarité. Chaque signataire s'engage à respecter des principes fondamentaux et des actes citoyens. Les principes définis par le groupe sont au nombre de 5 : le principe du partage de l'espace, le principe d'information,

le principe d'éducation, le principe de concertation et le principe de promotion. Les engagements de chacun varient ensuite selon que l'on est citoyen, agriculteur, randonneur, pêcheur/chasseur, propriétaire foncier ou collectivité locale. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'ADABEL Stéphanie RENARD 04.76.45.66.48 ou

adabel@libertysurf.fr

Exposition photographique : Pour que chacun puisse apporter son point de vue, l'ADABEL organise une exposition de photos prises par les habitants de Belledonne sur le thème « Bien Vivre en Belledonne ». Pour participer, vous pouvez envoyer une photo 10 x 15, accompagnée d'un texte court et de vos coordonnées à l'ADABEL Mairie La Ville 38190 STE AGNÈS ou sur le Net

Mairie...

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13

e-mail : isabelle.gauthier@free.fr

Ouvert au public :

- lundi de 13h30 à 16h30
- mardi de 14 à 19 h
- vendredi de 14 à 19 h
- samedi de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00

- Lundi, Mardi, Jeudi de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 14h00 à 19h00

INFO PRATIQUES EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours

Revel Dialogue N° 57

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Et Avocat conseil : 3^{ème} samedi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :
tous les samedis de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Sécurité Incendie...

La Mairie a déposé des extincteurs dans différents hameaux de la commune afin d'assurer la sécurité des habitants.

Un feu devant être enrayé depuis son départ, nous vous invitons à repérer dès maintenant l'emplacement du ou des extincteurs vous concernant en vous rendant sur place pour le situer.

Liste des Lieux de Dépôts Actuels :

BEAUREGARD, chez Mme Charrel
L'ENCLOS, chez Mr Vianney Liaud Constant
LES RAJATS, chez Mr Roulet Marcel
LE BOURG, chez M. CARRERA
LES MARTINETS, chez M. Riboud J-Pierre
L'ERINET, chez M. DAVID Gilbert
LA TOUR, chez M. DAVID Adrien
LA BOURGEAT, chez M. Angelier Gaston
PRE JAILLET, chez Mme Giroud
LE SAUZET, chez M. Giroud
LE CHENEVAS, chez M. Poitevin
LES JACQUETS, chez Mme Bernard Nicole

LE SOUBON, chez M. Bernard Joseph
LA SARAZINE, chez M. Josserand
LES ROUSSETS, chez M. Planet Séraphin
FREYDIÈRES, Garage Planet
CHARRIERES NEUVES, chez M. Reymond
LE GEYMOND, chez M. Vianney Liaud Pierre
LE BOURG, chez Mme Bernard Marthe

Ordures Ménagères ...

Avec la mise en place du tri sélectif, la commune de Revel est collectée 2 fois par semaine.

Rappel des Collectes :

-  Poubelle bleue: Mardi matin (très tôt).
-  Autre poubelle : Mercredi après midi.

SICOMG rue du Four à Crolles
04.76.08.03.03.

Gros Objets :

Prochaines Collectes : ??????

Urbanisme...

Permis de Construire :

-  M GAULIARD, La Sarazine, maison individuelle, accepté,
-  M MAHJOUB et Melle BONNAIRE, Le Sauzet, annulé
-  M BARRAUD ET Mme CLERY, Les Vignes de Roche et Nardier, conformité accepté
-  Mme SAME Monique, Les Faures, abri de voitures, accepté
-  M DIDIER CHALUT Jacky, Les Roussets, transformation d'un garage en habitation refusé
-  GIROUD Olimpia, La Bourgeat, abri à bois accepté
-  M LANOISELEE et Mme FAU, Le Sauzet, maison individuelle, accepté

Déclaration de Travaux :

-  M DAVID André, Le Mont du Dessus, abri
-  M VINCENT et Mme LETERME, Le Bourg, fenêtres de toit, acceptée
-  M JIMENEZ MEGIAS José, La Bourgeat, portail, acceptée
-  Mme CHAMBEL, Le Sauzet, fenêtres de toit, acceptée
-  M CUROT, Les Guimets, extension d'une chambre, acceptée

-  M ARNAUD T, Les Roussets, acceptée (abri de jardin ouvert)
-  M ANDREANI, Les Faures, acceptée (extension de la terrasse)
-  M ROPERS, La Tour, acceptée (clôture)
-  M POULAIN, Les Roussets, acceptée (ajout d'une sortie de cheminée)
-  M NIEF, le Bourg, auvent – ravalement de façade, acceptée
-  M CHAIX, Les Jacquets, acceptée (abri de jardin)
-  M GINESTE, Les Rajats, acceptée (véranda et vélux)
-  M DAVIN, Les Contamines, acceptée (appentis)
-  M et Mme BERNARD S, Les Guimets, acceptée (SAS d'entrée)

Certificats d'Urbanisme :

-  M DELGADO, Les Jacquets, M GIRAUD CARRIER Joël, Le Sauzet,
-  M AMODRU, Charrières Neuves,
-  Mme GAILLARD, Le Sauzet,
-  M BERNARD Pierre, Les Jacquets,

Permanence Urbanisme...

Un architecte conseil, M. BRANCO est gratuitement mis à votre disposition un après-midi par mois pour vous conseiller pour la réalisation de vos projets ou agrandissements.
********Vous pouvez prendre rendez-vous à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne au 04.76.89.84.19.********

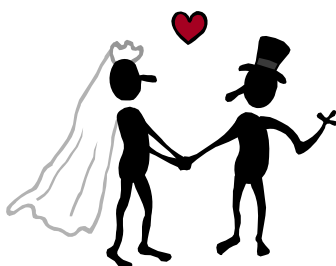
État Civil...

Naissances

-  BATTEUX Pierre, Louis, René né le 11 septembre 2001 à St Martin d'Hères
-  CHAPUIS Lou, Alix, née le 21 octobre 2001 à La Tronche
-  CORPORON Clovis, Killian né le 30 décembre 2001 à Echirolles

Mariage

- ♥ POURCHI Jean
Esprit Auguste et
NAVARRO Marie
Claude, le 06
octobre 2001
- ♥ GROUSSON Michel
Pierre et
CHABANNE
Élisabeth Suzanne, le 24 novembre 2001



Décès

- ✠ KLOSKOWSKI Mariusz Jan, le 08 octobre 2001
- ✠ DAL BOSCO Silvio, le 16 octobre 2001
- ✠ ANGELIER Gaston Joseph Rémy, le 29 novembre 2001
- ✠ DAVID Adrien Antoine Jean, le 1^{er} janvier 2002

Assistantes Maternelles Agréées par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- CHARREL Yveline, Beauregard
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- LEVRAT Odile, Pont Rajat
- MAINSANT Nathalie, Les Faures
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- SEON Roseline, Les Roussets
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
- SECONDINO Annie, Le Mont

Recensement Militaire...

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Le mois de naissance correspond au mois de recensement. Présentez-vous à la mairie de votre domicile munis de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. Une **attestation de recensement** vous sera remise. Elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire...).

1^{ère} période 2002 Jeunes gens né(e)s en
Décembre 1985 / Janvier 1986 recensement en
Janvier 2002
Janvier / Février 1986 recensement en Février
2002
Janvier / Février / Mars 1986 recensement en Mars
2002

2^{ème} période 2002 Jeunes gens né(e)s en
Mars / avril 1986 recensement en avril 2002
Avril / mai 1986 recensement en mai 2002
Avril / mai / juin 1986 recensement en juin 2002

3^{ème} période 2002: Jeunes gens né(e)s en
Juin juillet 1986 recensement en juillet 2002
Juillet août 1986 recensement en août 2002
Juillet août septembre 1986 recensement en
septembre 2002

4^{ème} période 2002 Jeunes gens né(e)s en
Septembre octobre 1986 recensement en octobre
2002
Octobre novembre 1986 recensement en
novembre 2002
Octobre novembre décembre 1986 recensement
en décembre 2002

Montrez-vous

Faites vous de la Pub dans le Revel Dialogue

Le journal le plus lu dans les foyers

Renseignements en mairie

E.U.R.L. J-F BALDUGGI



LOCATION T.P. TERRASSEMENT

22, rue Victor Favier
38190 VILLARD-BONNOT

☎ 04 76 45 65 92
Portable 06 81 37 81 40
Fax 04 76 13 04 09

IMPRIMERIE Fils Gaudin BRIGNOUD - ☎ 04 76 71 32 20

Petites Annonces



Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel,

Nous mettons à votre disposition une maisonnette équipée tout confort pour 5 / 6 personnes. Formule Week-End ou semaine toutes saisons
M et Mme DESBUISSON Tél.
04.76.89.80.72



Cherche maison : Épouse fonctionnaire et époux peintre en bâtiment cherche maison de plein pied (type 3) secteur calme avec jardin et garage. Pourrait rénover intérieur et extérieur, loyer souhaité 450 Euros Tél. 04.76.89.81.93 après 18h



Baby-sitting tous les soirs à partir de 20h, le mercredi à partir de 18h et le week end toute la journée. Je me

propose de faire du repassage. Tél.
04.76.89.80.75 (Stéphanie TURENNE)



Garde : Nous recherchons une personne pour garder nos 3 enfants (5 ½, 3 ½ et 2 ans) à notre domicile et s'occuper de la maison 4 jours par semaine. Famille RITTER au 04.76.89.84.04 le soir.



Jeune homme de 16 ans Cherche petits travaux ou garde d'enfants durant les week-ends.
Tel : 04.76.89.82.89 ou 06.81.73.20.99

Nouveau correspondant du Dauphiné Libéré

Bernard NICOLET

Le Soubon

Tel : 06 09 25 04 64 - 04 76 89 82 12

Agenda

Février

- | | | |
|---|--|---|
|  | Dimanche 3
Salle Olivier Messiaen
Grenoble à 18 H 30 | Concert de la chorale de Revel
Œuvres de Gabriel Fauré |
|  | Mercredi 6
Salle de l'Oursière 18 H 00 | Karaté : Passage de grade (ceinture) pour les ado
adulte. Les parents sont cordialement invités. |
|  | Vendredi 8
Salle du conseil | Réunion publique hameau avec la Bourgeat. Thème :
assainissement, enfouissement des réseaux... |

Mars

- | | | |
|---|------------------|--|
|  | Date à définir | Concert de la chorale de Revel suivi d'une soirée
Karaoké |
|  | Date à définir | Inauguration de la fontaine |
|  | Mercredi 27 mars | Club le Perlet : Vente de produits et repas |

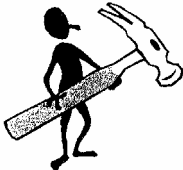
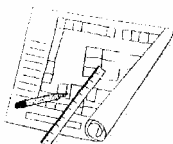
Avril

- | | | |
|---|------------|--------------------------------|
|  | Dimanche 7 | Course de Balcon de Belledonne |
|---|------------|--------------------------------|

Juin

- | | | |
|---|-----------|--------------------------------|
|  | Samedi 1 | Voyage club le Perlet à Annecy |
|  | Samedi 15 | Fête de la musique |

ENTREPRISE PEYRAUD
Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98